18 1753.



J. Helvetius

docteur en Médecine de la faculté de paris.

père de l'Auteur du Traité de l'Esprit



Lettre intéressante, signée

4+

a M. dalbo renvoyer toutes les reponses a cet egard

M. Allemain

Monsieur

Mr. le Controleur général m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit signé les Lettres qu'il ecrit au sujet des remedes qu'il envoye tous les ans à Mrs les Intendants par ordre du Roy en faveur des Pauvres malades de la Campagne ce qui fait que j'ai l'honneur de vous adresser la Liste imprimée de la disposition de cet Envoy.

Il y a dans la Caisse douze boëttes de même grandeur remplies des especes de remedes qui y sont marqués, vous en ordonnerez la distribution comme vous le jugerez apropos tant à Mrs vos subdelegués qu'à d'autres personnes charitables qui fourniront gratuite les remedes aux pauvres malades.



La 13e boëtte doit vous être reservée pour des besoins imprévus parcequ'elle contient quelques remedes qui ne sont point d'un commun usage pour les pauvres, tels que la Confection d'hyacinthe, le Kermes mineral le Lilium &c Tous ces derniers remedes ne se trouvent

point

Sont dans les petittes boettes le Roy ne voulant point en faire la dépense l'a même continué de suprimer le Kinquina dans la grande boette qui vous est destinée, mais comme il est difficil d'en trouver de bon dans les Provinces j'en ai fait mettre une Livre a mes depens que je vous prie d'agréer.

Je vous prie Monsieur à l'arrivée de la Caisse des remedes, de vouloir bien la faire examiner en vôtre presence, en faisant seulement ouvrir les boettes pour connoitre s'il n'y a rien de cassé ou gatté, soit pots ou fiols, ou si les Liqueurs ne sont point arrivées, et de vouloir bien me marquer ce qui en est afin que je puisse y remedier l'année prochaine.

J'ai fait imprimer de nouveaux mémoires il y a quelques années qui me paroissent plus clairs, plus instructifs et plus détaillés que ceux des années précédentes, tant sur l'usage des remedes que sur la methode qu'on doit tenir dans le traitement des maladies, ainsi il seroit necessaire que vous recommandassiez à Mr. vos Subdelegués ou aux autres personnes, que vous chargerez de la distribution de ces remedes, de relire avec attention ce nouveau Livret et les autres mémoires sur l'usage des remedes, car l'on envoye souvent des mémoires à Mr. le Controleur général sur des maladies Epidemiques qui arrivent dans les Provinces et qu'on regarde comme des maladies extraordinaires lesquelles sont cependant decrites dans le Livret au chapitre des fiévres malignes ou des fiévres inflammatoires aux poulmons autrement dites fluxions de poitrines et de disenteries accompagnées de fiévres continuës, car toutes les maladies qui regnent dans les Provinces se réduisent à ces trois especes, on les trouvera pages 63, 106, 142 et 144 comme il est marqué dans la table, et comme on ne les lit pas, les Chyrurgiens ne savent comment se conduire, et on ne leurs prescrits souvent aucune methode raisonnable pour traiter ces maladies.

Je me flatte Monsieur, que vous voudrez bien me faire part ou à Mr. le Controleur général qui me renvoye vos Lettres des Effets de ces remedes, dont le Succès a répondu jusques a présent aux vuës charitables de Sa Majesté.

La foiblesse de ma Santé augmentant tous les jours, Sa Majesté a accordé à Mr. Dieu mon cousin et docteur en Medecine de la faculté de Paris, par un arret de son conseil, l'inspection de la distribution des remedes comme à moy, d'autant qu'il

a

a Comptoirs que je lui en ai communiqué la Composition et qu'il fait principalement tout l'ouvrage pour l'examen des remedes, et le soins que tout soit bien emballé et bien arrangé; ainsi Monsieur, vous pouvez vous adresser à lui ou a moy dans les occasions, et nous agirons toujours de Concert. Il demeure avec moi et avec mon fils rüe neuve des petits champs, nous serons toûjours très exacts et très prompts l'un et l'autre a executer tous les ordres qu'on nous donnera, et a donner des éclaircissements à Mrs les Subdeleguez ou autres personnes charitables que vous chargez de distribuer des remedes toutes les fois qu'ils en demanderont. Je suis avec tout l'attachement et le respect possible

Monsieur

Vôtre très humble et très obeissant serviteur
Helvetius

A Paris ce 17 Mars 17[illegible].